

Qu'est-ce qu'une proposition subordonnée circonstancielle de condition ?

- La **proposition subordonnée circonstancielle de condition** (appelée conditionnelle) est utilisée lorsqu'un fait ou une action est nécessaire avant de réaliser un autre fait ou une autre action.
- Elle commence par : *si, à condition que, en supposant que, à moins que...*
- Si elle commence par le mot « *si* », la conditionnelle est conjuguée à l'indicatif. Si elle commence par « *à condition que, en supposant que, à moins que...* », elle est conjuguée au subjonctif.

Exemples :

- *Si elle n'est pas malade, il jouera dehors.* (Commence par « *si* », à l'indicatif.)
- *Elle jouera dehors à moins qu'il ne soit malade.* (Commence par « *à moins que*, au subjonctif.)
- *L'action de jouer dehors ne sera réalisée qu'à la condition qu'elle ne soit pas malade.*
- *Les subordonnées sont donc des propositions subordonnées circonstancielle de condition.*

Quelques erreurs fréquentes à éviter

- *On n'emploie jamais le conditionnel après le mot « *si* ».*
- *Il ne faut pas confondre la conditionnelle avec une proposition interrogative directe.*

Exemples :

- *Si tu réviserais plus...*
- *Cette proposition est incorrecte car il n'y a jamais de conditionnel après le mot « *si* »*
- *Je me demande si elle viendra.*
- *La proposition subordonnée « *si elle viendra* » n'est pas une conditionnelle.*
- *C'est une proposition interrogative indirecte.*

